



BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 ½ MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

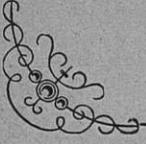
Du 10 Mai 1904

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

—
1904



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
L. RENOARD, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
CHEV. R. DE BAUER, —
C^{te} I. DE CAMONDO, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
ED. NOETZLIN, —
E. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY et C^{te} FOY.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1904 :

MM. R. SAUTTER et G. TEYSSIER.

Directeur général :

M. J.-H. THORS.

Directeurs :

MM. E. CHEVRANT, E. MORET et E. DUPASSEUR.

Sous-Directeur :

M. G. ROQUERBE.

Contrôleur principal :

M. CH. G. DUMAINE.

Fondés de Pouvoirs :

MM. F. ARBELOT, G. THENON, H. VAN WIJCK,
H^{ce} FINALY et H. CHABERT.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 62 1/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1904

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport du Commissaire.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1903.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ & C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1904

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 10 Mai 1904

MESSIEURS,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux articles 24 et 36 des Statuts, pour vous rendre compte des opérations de la Société pendant l'Exercice 1903, et vous soumettre les comptes arrêtés au 31 Décembre dernier.

Cet Exercice s'est poursuivi dans de bonnes conditions et nous a donné des résultats satisfaisants.

Nous avons participé avec les principaux Établissements de Crédit à la plupart des émissions et opérations de l'année; nous nous bornerons à vous citer les deux plus importantes et dans lesquelles nous avons joué un rôle des plus actifs, l'émission des obli-

gations de chemins de fer garanties par le Gouvernement Russe et la conversion des obligations des Chemins de fer Suisses.

Nous avons cru devoir nous associer aux vues du Gouvernement sur l'expansion de l'influence française dans l'Afrique Septentrionale en invitant les Établissements de Crédit à se joindre à nous pour faire une avance de 7,500,000 francs au Sultan du Maroc. Les accords conclus récemment entre les Gouvernements Français et Anglais justifient pleinement notre initiative.

La Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé, dans laquelle nous sommes toujours largement intéressés, continue à avoir des recettes rémunératrices et ne peut que profiter de la prospérité croissante des contrées agricoles qu'elle dessert.

Nous avons concouru avec le Comptoir National d'Escompte de Paris, la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et différents groupes de Banquiers, à la formation de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice. Cette Société est, dès à présent, assurée de la concession, à partir de 1906, de l'éclairage dans un grand nombre de communes de la Banlieue parisienne.

Nos relations avec l'étranger auxquelles, vous le savez, nous attachons un grand prix, se sont continuées partout de la façon la plus profitable au bon renom de notre Société et au succès de ses affaires.

Le Bilan général de l'année 1903 présente à l'actif et au passif un total de 341 millions, au lieu de 277 millions en 1902, soit une augmentation temporaire de 64 millions, conséquence des opérations d'émissions auxquelles la Banque a pris part dans le second semestre du dernier exercice.

Les indications que vous trouverez dans le rapport de Monsieur le Commissaire nous dispensent de passer en revue les différents chapitres de notre bilan; nous abordons le Compte de **Profits et Pertes**.

Notre bénéfice brut s'élève à 9,893,425 fr. 10 c. L'année dernière avait produit 9,452,330 fr. 23 c.

Les *Commissions* ont donné 2,286,796 fr. 70 c. dont 770,000 francs proviennent des opérations courantes de banque et 1,516,000 francs des émissions.

Le Compte *Intérêts et bénéfice du Portefeuille* a produit 4,112,268 fr. 20 c. en augmentation sur l'Exercice précédent.

Le Compte *Reports* n'a presque pas varié : 681.739 fr. 86 c. au lieu de 683.917 fr. 39 c.

Le Compte *Fonds publics, Actions et Obligations* laisse un bénéfice de 2,588,098 fr. 14 c.

Le bénéfice des Succursales est de 119,314 fr. 36 c.

Si nous passons au débit du Compte de **Profits et Pertes**, nous constatons que les frais de toute nature se sont élevés à 2,292,736 fr. 18 c. et dépassent ceux de l'année dernière; l'extension donnée à tous nos services explique ces charges nouvelles.

En résumé, le produit net de l'Exercice s'élève à 7 millions 600,688 fr. 92 c.

Il permet de distribuer un dividende de 50 francs par action, en laissant disponible une somme de 1,003,466 fr. 70 c. qui,

ajoutée au solde reporté de l'Exercice 1902, formera un total de 9,207,438 fr. 37 c. à reporter à nouveau au crédit du Compte de **Profits et Pertes** pour l'Exercice 1904, si vous approuvez les comptes que nous avons l'honneur de vous soumettre. Il nous paraît sage de vous proposer de distribuer pour cette année le même chiffre que l'année dernière, et d'augmenter encore le report à nouveau qui, sous la forme la plus disponible, nous laisse un supplément de réserves destiné à parer aux éventualités de l'avenir et à maintenir une certaine fixité dans le dividende.

L'ensemble des réserves s'élève maintenant à Fr. 27,457,000. Elles représentent plus de 43 % de notre capital social.

Comme par le passé, nous avons trouvé dans notre personnel, tant à Paris que dans les succursales, un concours intelligent, actif et dévoué.

Nous avons appelé aux fonctions de Directeurs MM. MORET et DUPASSEUR, précédemment Sous-Directeurs; nous avons été heureux de pouvoir ainsi reconnaître leur utile collaboration et, en même temps, apporter quelque soulagement à notre Directeur, M. CHEVRANT, en diminuant le travail dont il est chargé, tout en lui laissant la haute direction qu'il a toujours remplie à la satisfaction de tous.

Cette nouvelle organisation permettra à M. THORS, notre éminent Directeur général, d'étendre plus complètement son action sur l'ensemble de nos affaires, dont le champ se développe chaque jour.

Dès la fondation de la Banque de Paris, le Conseil d'administration s'est préoccupé de créer un fonds de prévoyance pour venir en aide à ceux des employés que l'âge ou la maladie rendrait incapables de continuer leur service. Ce fonds est alimenté par un prélèvement que chaque année, d'accord avec vous, nous effectuons sur

les bénéfices. Nous avons pensé qu'il y avait lieu d'aller plus loin dans cette voie et qu'il convenait de faciliter et de favoriser la création de retraites assurées, au moins pour nos garçons de recettes et de bureaux.

L'adhésion à l'organisation que nous avons établie est facultative: elle donne lieu à une retenue d'au moins 5 % sur le traitement annuel, et la Banque contribue par le versement d'une somme égale à cette retenue. Les sommes ainsi produites sont versées à la Caisse des retraites pour la Vieillesse, qui délivre des livrets individuels au nom des déposants. Nous ne doutons pas que vous n'approuviez cette mesure qui doit profiter à une classe de collaborateurs, aussi utiles que dévoués.

Nous nous associons aux regrets exprimés dans le Rapport du Commissaire, au sujet de la démission de M. LEVOT; nous avons, comme vous, pu apprécier avec quel dévouement éclairé il a toujours rempli les fonctions que vous lui aviez confiées.

MM. GOUIN et RENOARD, élus Administrateurs dans l'Assemblée générale du 10 Mai 1898, arrivent à l'expiration de leur mandat; aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. le comte FOY, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du rapport de Monsieur le Commissaire, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

MESSIEURS,

Peu de jours avant la date fixée pour procéder à nos vérifications habituelles, M. Levot m'avertissait que l'état de sa santé ne lui permettrait pas cette année de concourir à nos travaux. L'an dernier, il n'avait pu y prendre qu'une part restreinte; aussi M. Levot a-t-il décidé de ne pas solliciter de vous le renouvellement de son mandat; mes instances n'ont pu le faire revenir sur sa résolution.

Vous savez quel soin consciencieux, quelle scrupuleuse attention et quel dévouement à vos intérêts il apportait depuis 1897 à remplir une mission que votre confiance lui avait constamment renouvelée depuis cette époque; aussi, je ne doute pas que vous ne vous associiez aux regrets que m'inspire sa détermination, qui me prive d'un collaborateur d'une expérience aussi éprouvée et d'un commerce aussi agréable.

Usant de la faculté de remplir seul le mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale ordinaire du 7 Mai 1903, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la

— 9 —

situation de votre Société, sur le Bilan et sur les Comptes établis par votre Conseil d'administration pour l'Exercice 1903.

ACTIF

Le Bilan qui vous est soumis se totalise tant à l'Actif qu'au Passif par 341,038,153 fr. 54 c.; ce chiffre supérieur de 63,887,056 francs au total de l'année dernière, est le plus important qui ait été atteint depuis la fondation de votre Société.

Les disponibilités immédiatement réalisables s'élèvent à 157,709,344 fr. 53 c.; elles se répartissent dans les comptes suivants :

| | |
|---|---------------------------|
| 1° <i>Espèces en Caisse et à la Banque.</i> | Fr. 14.628.615 71 |
| 2° <i>Portefeuille Paris, Province et Etranger.</i> | 75.657.255 96 |
| 3° <i>Fonds disponibles dans les Banques à l'Etranger</i> | 3.245.451 90 |
| 4° <i>Reports</i> | 61.735.205 55 |
| 5° <i>Liquidation 31 Décembre 1903.</i> | 1.957.637 65 |
| 6° <i>Coupons à encaisser</i> | 485.177 76 |
| TOTAL ÉGAL. | Fr. <u>157.709.344 53</u> |

Cette somme pourrait être augmentée notablement, car il serait aisé de faire rentrer très rapidement une somme importante sur les 78,726,888 fr. 40 c. représentant les *Correspondants en*

France et à l'Étranger, les Etablissements où la Banque a des fonds en dépôt à disposition jouissant d'un crédit de premier ordre ; je me suis assuré en outre qu'une partie importante des valeurs comprises sous les rubriques Fonds d'États, Actions et Obligations et portées au Bilan pour 77,427,331 fr. 09 c., étaient journellement traitées à la Bourse et seraient d'une réalisation facile.

Les *Succursales* 8,752,107 fr. 21 c. ne représentent qu'un compte d'ordre qui a sa contre-partie au Passif.

Les *Effets en Portefeuille* venus à échéance au moment de mon examen avaient été tous régulièrement encaissés.

Les *Reports* effectués tant à Paris que sur les diverses places d'Europe avaient été réglés aux époques convenues et ces opérations n'avaient laissé derrière elles aucun arriéré.

Les *Avances sur Garanties* 2,510,166 fr. 97 c. m'ont paru consenties avec des couvertures suffisantes.

J'ai examiné avec le plus grand soin la liste des Fonds d'Etat, Actions et Obligations, dont le nombre s'élève à 370 d'espèces différentes et qui sont portées au Bilan pour 77,427,331 fr. 09 c.

Vous savez que suivant la règle qui vous a été exposée par le Conseil le 5 Avril 1873, les valeurs possédées par la Banque doivent figurer au Bilan au cours moyen de Décembre, lorsque cette moyenne est inférieure au cours du 31 Décembre, ou au cours du 31 Décembre, si ce cours est inférieur à la moyenne du mois ; je me suis assuré que cette règle avait été scrupuleusement observée ; de plus, tenant compte des événements politiques extérieurs survenus depuis la clôture de l'Exercice, qui ont eu leur répercussion à la Bourse, votre

Conseil a cru prudent de ramener certaines valeurs à des cours inférieurs à ceux de Décembre.

Les valeurs non cotées ont fait l'objet d'estimations des plus modérées.

Le compte « *Participations* » comprend 43 affaires différentes.

Le compte « *Divers* » qui se chiffre par 3,032,838 fr. 31 c. comprend, avec quelques comptes d'ordre, divers articles ne rentrant dans aucune des autres catégories du Bilan ; il ne mérite d'ailleurs aucune mention particulière.

Les comptes « *Immeubles et Mobilier* » sont demeurés au même chiffre que l'an dernier.

PASSIF

Les sommes dues aux tiers sont comprises dans les comptes suivants :

| | | | |
|---|-----|-------------|----|
| <i>Effets à payer</i> | Fr. | 17.733.326 | » |
| <i>Comptes courants des Syndicats</i> | | 37.105.612 | 22 |
| <i>Coupons à payer</i> | | 21.483.013 | 63 |
| <i>Comptes divers</i> | | 9.442.827 | 91 |
| <i>Correspondants et Comptes courants en France et à l'Étranger</i> | | 149.483.503 | 35 |
| TOTAL | Fr. | 235.248.283 | 11 |

Le chiffre considérable des « *Correspondants en France et à l'Étranger* » témoigne de l'importance des affaires de la Banque et provient d'ailleurs, en grande partie, des services de Trésorerie

que votre Société est chargée d'opérer, soit pour le compte de Gouvernements Etrangers, soit pour le compte de Compagnies diverses.

La plupart des sommes qui composent ces comptes sont soumises à des conditions de préavis obligatoires, ou ne sont remboursables qu'à des termes convenus.

Les autres chapitres du Passif appartiennent à la Banque; ce sont :

| | | | |
|---|-----|-------------------|-----------|
| <i>Le Capital social</i> | Fr. | 62.500.000 | » |
| <i>La Réserve légale</i> | | 6.250.000 | » |
| <i>Le Fonds de prévoyance (déduction faite des 483,402 fr. 63 c. qui appartiennent aux Administrateurs en exercice)</i> | | 12.000.000 | » |
| <i>Profits et Pertes (Report de l'Exercice 1902)</i> | | 8.203.971 | 67 |
| <i>Profits et Pertes (Exercice 1903)</i> | | 7.600.688 | 92 |
| TOTAL | | <u>96.554.660</u> | <u>59</u> |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le solde du compte de « Profits et Pertes » se monte, malgré les évaluations très modérées apportées aux titres en portefeuille, à 7,600,688 fr. 92 c. chiffre supérieur de 303,376 fr. 72 c. au bénéfice de 1902.

Les Commissions ont produit 2,286,796 fr. 70 c., contre 3,551,242 fr. 25 c. l'année précédente; les Intérêts et bénéfice du

Portefeuille, 4,112,268 fr. 20 c., contre 3,180,962 fr. 36; les Reports, 681,739 fr. 86 c., au lieu de 683,917 fr. 39 c.; les Fonds Publics, Actions et Obligations, 2,588,098 fr. 14 c., au lieu de 1,838,985 fr. 94 c.; les Divers ont donné 105,207 fr. 84; les Succursales n'ont produit qu'un bénéfice de 119,314 fr. 36 c.

Votre succursale de Genève a continué à donner des résultats satisfaisants; les bénéfices réalisés par la succursale de Bruxelles ont été consacrés en grande partie à la constitution d'une provision destinée à faire face à la liquidation d'affaires dont la solution est encore en suspens; enfin, votre succursale d'Amsterdam a subi une perte de 41,000 francs environ.

Le débit du compte de Profits et Pertes se compose des frais généraux qui constituent les frais d'exploitation. Ils s'élèvent à 2,292,736 fr. 18 c., en augmentation de 137,718 fr. 15 c. sur ceux de l'Exercice 1902.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices réalisés :

| | | | |
|--|-----|-------------------|-----------|
| <i>Profits et Pertes 1903</i> | Fr. | 7.600.688 | 92 |
| <i>Solde reporté de l'Exercice 1902</i> | | 8.203.971 | 67 |
| ENSEMBLE | Fr. | <u>15.804.660</u> | <u>59</u> |
| <i>Au Conseil d'Administration</i> | | 347.222 | 22 |
| | Fr. | 15.457.438 | 37 |
| <i>Dividende de 50 francs par action</i> | | 6.250.000 | » |
| RESTE | Fr. | <u>9.207.438</u> | <u>37</u> |

à reporter à nouveau.

Cette somme est supérieure de 1,003,466 fr. 70 c. au solde reporté de l'Exercice 1902.

Si vous approuvez ces comptes ainsi que je vous le propose, les réserves de toute nature de la Banque vous appartenant se monteront au chiffre de 27,457,438 fr. 37 c.

Avant de terminer, je tiens à remercier votre Direction de l'obligeance avec laquelle elle m'a soumis tous les documents voulus et m'a donné toutes les explications désirables pour faciliter l'accomplissement de ma mission.

Paris, le 9 Avril 1904.

Le Commissaire,

R. SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 MAI 1904

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1903, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, et fixe à **50** francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Un acompte de **20** francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit **30** francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Juillet 1904, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit :

M. E. GOUIN, Administrateur.

M. L. RENOARD, —

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, réélit M. le Comte Foy, Censeur.

Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, à l'unanimité, nomme :

M. R. SAUTTER

et M. G. TEYSSIER,

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1904, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1903

BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1903.

ACTIF

| | SIÈGE SOCIAL | SUCCURSALES A L'ÉTRANGER | TOTAL |
|---|---------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Espèces en caisse et à la Banque Fr. | 13.548.656 33 | 1.079.959 38 | 14.628.615 71 |
| Portefeuille. { Paris et Province | 40.780.970 65 | 21.087 75 | 40.802.058 40 |
| { Étranger | 25.683.869 36 | 9.171.328 20 | 34.855.197 56 |
| Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger. | 2.603.051 45 | 642.400 45 | 3.245.451 90 |
| Succursales. { Comptes fixes | 8.000.000 » | » » | 8.752.107 21 |
| { Comptes courants | » » | 752.107 21 | |
| Correspondants { en France | 16.611.623 29 | 1.811.967 64 | 78.726.888 40 |
| et Comptes courants { à l'étranger | 46.202.149 52 | 14.101.147 95 | |
| Reports | 50.429.271 60 | 11.305.933 95 | 61.735.205 55 |
| Liquidation 31 Décembre 1903 | 1.957.637 65 | » » | 1.957.637 65 |
| Coupons à encaisser | 430.998 06 | 54.179 70 | 485.177 76 |
| Avances sur garanties | 1.564.711 90 | 945.455 07 | 2.510.166 97 |
| Fonds d'États | 19.354.456 15 | 3.605.912 90 | 22.960.369 05 |
| Actions et Obligations | 47.898.790 99 | 6.568.171 05 | 54.466.962 04 |
| Participations diverses | 8.247.791 93 | 679.816 40 | 8.927.608 33 |
| Comptes divers | 815.683 44 | 2.217.154 87 | 3.032.838 31 |
| Immeubles de la Société | 3.181.918 70 | 739.950 » | 3.921.868 70 |
| Mobilier | 30.000 » | » » | 30.000 » |
| | Fr. 287.341.581 02 | 53.696.572 52 | 341.038.153 54 |

PASSIF

| | SIÈGE SOCIAL | SUCCURSALES A L'ÉTRANGER | TOTAL |
|--|---------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Capital social Fr. | 62.500.000 » | » » | 62.500.000 » |
| Réserve légale | 6.250.000 » | » » | 6.250.000 » |
| Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires | 12.000.000 » | » » | 12.483.102 63 |
| { Appartenant aux Administrateurs en exercice. | 483.102 63 | » » | |
| Effets à payer | 16.961.056 51 | 772.269 49 | 17.733.326 » |
| Succursales. { Comptes fixes | » » | 8.000.000 » | 8.752.107 21 |
| { Comptes courants | 752.107 21 | » » | |
| Comptes courants des Syndicats | 37.105.612 22 | » » | 37.105.612 22 |
| Correspondants { en France | 34.970.477 20 | 3.262.559 83 | 149.483.503 35 |
| et Comptes courants { à l'étranger | 72.805.428 43 | 38.445.037 89 | |
| Coupons à payer | 21.463.173 64 | 19.839.99 | 21.483.013 63 |
| Comptes divers | 6.365.276 95 | 3.077.550 96 | 9.442.827 91 |
| Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1902 . | 8.203.971 67 | » » | 8.203.971 67 |
| Profits et pertes. — Exercice 1903 | 7.481.374 56 | 119.314 36 | 7.600.688 92 |
| | Fr. 287.341.581 02 | 53.696.572 52 | 341.038.153 54 |

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1903)

DOIT

AVOIR

| | |
|--|------------------|
| I | |
| Abonnement au timbre, impôts et contributions | Fr. 176.971 74 |
| II | |
| Appointements, gratifications et frais de bureaux. | 1.404.800 10 |
| Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc. | 190.654 05 |
| III | |
| Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque. | 45.055 74 |
| IV | |
| Fonds de secours et de prévoyance pour les employés. | 25.000 » |
| V | |
| <i>Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.</i> | |
| Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . . | 100.000 » |
| Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires . | 7.960 » |
| VI | |
| Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. | 342.294 55 |
| Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général | 7.600.688 92 |
| | Fr. 9.893.425 10 |

| | |
|--|------------------|
| Commissions | Fr. 2.286.796 70 |
| Intérêts et bénéfice du portefeuille. | 4.412.268 20 |
| Reports | 681.739 86 |
| Fonds publics, Actions et Obligations. | 2.588.098 14 |
| Bénéfice net des Succursales. | 119.314 36 |
| Divers | 105.207 84 |
| | Fr. 9.893.425 10 |

RÉPARTITION

Conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

| | |
|---|---------------|
| Bénéfice net Fr. | 7.600.688 92 |
| SOLDE reporté de l'Exercice 1902 | 8.203.971 67 |
| | 15.804.660 59 |
| A répartir : | |
| Aux Actionnaires : { Intérêts à 5 % Fr. 3.125.000 » | |
| { Dividende complémentaire. 3.125.000 » | |
| | 6.250.000 » |
| Ensemble Cinquante francs par Action sur les 125.000 Actions | |
| Au Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 3,472,222 22. 347.222 22 | |
| | 6.597.222 22 |
| SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1904. Fr. | 9.207.438 37 |

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM. {
MM. G. M. BOISSEVAIN.
B. HELDRING.
P. W. SCHOLTEN.
C. H. VAN TIENHOVEN.

BRUXELLES. {
MM. Ch. BALSER.
B^{on} Del MARMOL.
DUMERCY-HEIRMAN.
A. LÉON.

GENÈVE. {
MM. A. CHENEVIÈRE.
J. ODIER.
E. PICTET.
E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR M. J. H. SCHULTHESS.
SOUS-DIRECTEUR . . M. P. HOFSTEDE de GROOT.
FONDÉS DE POUVOIRS {
MM. J.-B. HERT j^{or}.
J. VAN VELSEN.
M. H. GODSCHALK.

DIRECTEUR M. Chev. R. de BAUER.
SOUS-DIRECTEURS. {
MM. J. BOUDON.
L. BAUER.
H. RULOFFS.
FONDÉS DE POUVOIRS {
MM. A. TOBBACK.
ROBERT DE BAUER.

DIRECTEUR M. A. ROCH.
SOUS-DIRECTEUR. . M. G. AUBERT.
FONDÉ DE POUVOIRS. M. A. WENGER.

